

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

Séance du Lundi 29 Mai 2017

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

M. Patain Olivier est désigné secrétaire de séance

## Membres présents

Bernigaud Roger, Campagnani Jean Philippe, Caron Jean, Desroches Laurent, Grillet Bernard, Grillet Jean Pierre, Guerin Yannick, Merle Emilie, Meunier Marilyne, Patain Olivier, Ponsot Elisabeth, Nadège Renaud, Thourault Madeleine.

Membre absent excusé : Philippe Catherine qui donne pouvoir à Thourault Madeleine

Lemoine Isabelle qui donne pouvoir à Olivier Patain

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 11 Avril 2017
- Communauté de communes Le Grand Charolais
- Voirie : travaux 2017
- Travaux sur les bâtiments
- Finances
- Affaires scolaires
- Questions et informations diverses

## Approbation du compte rendu de la réunion du 11 Avril 2017 :

Le compte rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte rendu. Quelques fautes d'orthographe sont corrigées avant approbation.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

## Communauté de communes Le Grand Charolais :

Mme le maire rappelle au conseil municipal que la dotation de solidarité de 2016 n'a pas été versée à la commune en 2016. Le conseil communautaire a délibéré pour le versement de celle-ci lors de sa séance du 29 mars 2017. Le trésor public pour accepter le versement demande à la collectivité de délibérer pour accepter ce versement.

Le conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité pour le versement de la dotation de solidarité non perçue en 2016 d'un montant de 9.418,93 €.

Lors de la dernière séance du conseil communautaire qui a eu lieu le 22 Mai 2017, le conseil communautaire a délibéré sur les recrutements des saisonniers nécessaires au bon fonctionnement des services (stade nautique, accueil de loisirs, office de tourisme, port de plaisance, services techniques), sur la création d'un pôle économique composé de 2 à 3 agents pour travailler sur la commercialisation des différentes zones, sur le développement et le maintien des commerces en centre ville et centre bourg, sur des délibérations liées à l'organisation des services (déchetterie, compétence SPANC). Les commissions de travail sont en cours de création.

## Voirie : travaux 2017

Mme le maire fait part des différents devis reçus. Après échange en réunion d'adjoints, il est proposé de prioriser les travaux sur cette année 2017 et de retenir les travaux suivants : deuxième partie de rue de la Fontaine, rue Lommel, rue Joanny Burtin, Place de la Poste, chemin des 3 fontaines. D'autres travaux sont reportés sur 2018, notamment place de l'ancien stade vers le bunker (travailler sur le système d'évacuation des eaux de pluie), rue située derrière l'entreprise Descharmes et entrée de la cure car des travaux sont prévus sur ces différents secteurs. Les devis reçus sont ceux des entreprises Colas pour un montant de 17.243,20 € HT, et l'entreprise Bouhet pour un montant de 14.342,40 € HT. Le conseil municipal délibère favorablement pour confier les travaux à l'entreprise Bouhet pour un montant de 17.210,88 € TTC.

## Travaux sur les bâtiments

### Salle de l'ancienne cantine

Mme le maire et Madeleine Thourault, adjointe en charge de bâtiments ont rencontré l'entreprise Setan pour faire part des remarques des membres de la commission bâtiments. Mme le maire, complétée dans ses propos par Mme Thourault, fait part des points échangés avec l'architecte. Le calendrier de réalisation des travaux risque de se décaler en fonction des délais d'instruction du permis de construire. Le cabinet Setan a transmis une proposition de maîtrise d'œuvre comprenant des missions de relevé topographique (déjà réalisées), de conception, de mise au point du projet, des dossiers de consultations des entreprises, de suivi des travaux. Le montant de la prestation totale est de 14.850,00 € HT, avec un solde de 13.350,00 € (puisque la mission de relevé topographique a été réalisée ainsi qu'une partie de la partie conception) pour un montant estimé de travaux de 135.000,00 € HT. Nous n'avons pas reçu de notification d'attribution suite aux demandes de subventions à la DETR et au PSIL.

Le conseil délibère favorablement au projet, décide d'attribuer la maîtrise d'œuvre à l'entreprise Setan et de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Saône et Loire au titre de l'appel à projet 2017.

## Finances

Emprunt :

Mme le maire passe la parole à Olivier Patain, adjoint aux finances qui présente un tableau comparatif des offres de prêts reçues de 3 organismes bancaires différents : Banque Populaire, Crédit Agricole et Caisse d'Épargne.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité pour autoriser Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer l'offre de prêt la plus intéressante.

## **Affaires scolaires**

Mme le maire informe le conseil qu'en accord avec l'équipe enseignante, il a été décidé d'ouvrir une toute petite section afin de permettre l'inscription des enfants nés en 2015. Il sera nécessaire de racheter un peu de matériels et de mobilier adaptés aux tous petits.

A ce jour, nous n'avons pas reçu d'information officielle sur les évolutions autour des rythmes scolaires. A priori, il n'y aura pas de modification pour la rentrée 2017.

Nous attendons les accords définitifs d'attribution des subventions dans le cadre de la « classe tablettes » avant de lancer la commande. Un don d'une association de la commune permettra de compléter les achats et l'installation nécessaire au bon fonctionnement de l'outil.

Après les différents tests nécessaires, les familles pourront désormais payer les factures de garderie et de cantine par TIPI (via le site [saint-yan.fr](http://saint-yan.fr)).

## **Questions et informations diverses :**

### **1/ Election législative**

Le conseil municipal élabore les tours de garde pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

### **2/ Emplois d'une personne en contrat aidé**

Le recrutement est en cours, une petite dizaine de CV a été reçue.

Le conseil délibère favorablement au recrutement d'un agent en contrat aidé et autorise Mme le maire à signer tous les documents nécessaires.

### **3/ Fête de Pentecôte**

Mme le maire présente le contenu de la programmation du week-end de Pentecôte. La municipalité participe financièrement à hauteur d'environ 800 € correspondant aux coûts des animations du dimanche et du lundi (atelier, spectacle de cirque et achat de tickets de manège pour les enfants). Des tracts sont en cours de distribution.

### **4/ Plan communal de sauvegarde**

Mme le maire, complétée par Jean Philippe Campagnani en charge du dossier, fait part du travail réalisé avec l'association EGEE. Une proposition répertoriant les postes à tenir en cas de besoin a été transmise aux membres du conseil pour validation, un repérage sur les sites sensibles a été fait avec les membres de l'association EGEE accompagné de Bernard Grillet et Jean Philippe Campagnani. Un contact est en cours avec la plateforme aéronautique (SYAB et ENAC) pour relier les obligations de chacun, envisager une mutualisation des moyens.

5/ Festival de caves

Il aura lieu le jeudi 15 juin avec une seule représentation à 20H00.

6/ Prochaines dates

Commission communication : lundi 12 juin 2017

Commission Finances pour étude demande de subventions : mercredi 28 juin 2017

Prochain conseil municipal : lundi 3 juillet 2017

Mme Le Maire clôt la séance à 22h00

Le secrétaire de séance,  
Olivier PATAIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'O. Patain', is written over a faint rectangular stamp or box.